



### Résidence sociale «Port Royal»

Intégration - Emploi - Logement

13 boulevard de Port Royal 75013 PARIS

#### Description des missions du dispositif

La résidence sociale offre un logement de transition d'une durée maximale de 24 mois ainsi qu'un accompagnement social lié au logement (mesure ASLL). Les 30 places se répartissent dans 20 logements au sein d'une structure collective.

#### Analyse de l'intégration dans le département

L'accès au logement pérenne est, du fait de leurs conditions de ressources, de leur faible mobilité et de leur situation professionnelle instable, la principale difficulté rencontrée par les ménages accompagnés. Une autre difficulté provient de la méconnaissance de la réalité du logement sur Paris. Les résidents ont des attentes parfois irréalistes en matière de logement, ce qui peut conduire à des réticences, voire des refus quand une proposition de logement leur est faite. Toutefois, les actions menées ont permis une meilleure compréhension des dispositifs de demande de logement. Concernant la construction du projet relogement, les entretiens individuels et les ateliers permettent le travail d'appropriation du contexte dans lequel faire émerger un projet réaliste et réalisable.

#### Exemple d'un parcours d'intégration réussi

Originaire du Congo Brazzaville, Madame arrive en France en 2003. Jusqu'en 2010, elle connaît des hébergements successifs, CADA à Nanterre, sous-location, avant d'être hébergée par des compatriotes. Régularisée en 2012, elle entame une formation d'auxiliaire de vie et depuis mars 2014 travaille en CDI à temps plein au sein d'une maison de retraite. En difficulté de logement, elle est suivie par le SSDP avant d'être orientée vers notre résidence. En 2015, son titre de séjour n'est pas reconduit pour raison de santé. Elle reçoit une obligation de quitter le territoire français que nous contestons. Avec l'appui de son employeur, Madame obtient en février 2016 un titre de séjour d'un an «vie privée, vie familiale». Nous reprenons les démarches d'accès à un logement pérenne. En mai 2017, Madame quitte la résidence pour un logement social.

#### Activités d'insertion en 2016

- ▶ **42** personnes hébergées (**33** adultes et **9** enfants), soit **29** ménages.
- ▶ Sur les **33** adultes,
  - ▶ **8** sont régularisés et possèdent un titre de séjour «vie privée, vie familiale» et «salarié»,
  - ▶ **8** ont le statut de réfugié et bénéficient d'une carte de résident,
  - ▶ **1** bénéficie de la protection subsidiaire,
  - ▶ **2** sont des rejoignants de bénéficiaires de la protection internationale,
  - ▶ **12** sont français (soit 38% des résidents adultes),
  - ▶ **1** personne de nationalité britannique,
  - ▶ **1** adulte sans titre de séjour (a reçu une OQTF durant la période de prise en charge).
- ▶ **11** personnes (**9** adultes et **2** enfants) soit **8** ménages sont sorties dans l'année.
- ▶ Durée moyenne d'accompagnement des ménages sortis dans l'année : **19,88** mois.
- ▶ **19** personnes isolées.
- ▶ **1** couple avec **1** enfant.
- ▶ **1** couple avec **2** enfants.
- ▶ **2** couples sans enfants.
- ▶ **6** familles monoparentales (1 adulte et 1 enfant).

#### Insertion par le logement

- ▶ **11** personnes soit **8** ménages dans le parc social.
- ▶ **1** personne isolée, en situation d'impayé, a été expulsée.

#### Insertion par l'emploi

La moitié des adultes accompagnés à la résidence occupent un emploi stable. Ils sont en effet 11 (34%) en CDI à temps plein. 21% sont en inactivité, les six adultes indemnisés restent particulièrement actifs dans la recherche d'un nouvel emploi. Les résidents occupent des emplois principalement dans la restauration, la sécurité et l'aide à la personne.

#### Formation

- ▶ **1** résident a bénéficié d'une formation dans le secteur de la petite enfance.